



Vol de portable dans une administration

Par **myriam**, le **12/05/2011** à **19:07**

Bonjour,
Ma situation:
Lors d'un rendez-vous dans une administration où j'étais reçue. J'ai laissé mon téléphone sur le comptoir du secrétariat. La secrétaire a donné mon téléphone à quelqu'un d'autre qui est partie en courant.
La secrétaire a reconnu devant témoin qu'elle n'aurait pas dû donner mon téléphone.
Mon assurance ne veut pas m'indemniser et me renvoie vers la secrétaire.
Question:
Puis-je exiger le remboursement de mon téléphone par l'administration car la secrétaire a fait une faute. Elle n'a pris aucune précaution, soit en le gardant, soit en demandant la marque du téléphone, les caractéristiques de l'écran ou autre.
Merci